



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

Programme d'assainissement de l'eau Lignes directives de financement 2009

La dérivation de l'eau propre et le contrôle des eaux usées d'étable

MONTANT DE LA SUBVENTION: jusqu'à 50% jusqu'à un maximum de 5 000\$

EXIGENCES ET ADMISSIBILITÉS À LA SUBVENTION:

- Les gouttières qui dirigent l'eau propre loin des enclos et autres sources de contamination
- Canaliser l'eau propre loin des enclos et autres sources de contamination et nettoyer les structures de dérivation telles que les remblais et les fossés.
- Adopter des techniques permanentes permettant de prévenir la contamination de l'eau de pluie ou de la neige par le fumier ou d'empêcher cette eau de s'ajouter au volume des ruissellements contaminés.
- Le revêtement des enclos dans le but de collecter les eaux de ruissellement et de les acheminer vers un système de traitement ou d'entreposage est admissible à l'aide financière.
- Lorsqu'une partie d'un enclos n'est pas munie d'un revêtement afin de donner accès à la machinerie agricole, le propriétaire doit s'assurer que les eaux de ruissellement qui s'échappent de la cour à cet endroit soient traitées (ex. une zone tampon ou un bassin collecteur) avant qu'elles n'atteignent un cours d'eau ou une zone de reconstitution des eaux. Le procédé choisi à cette fin doit être bien conçu et adapté à la situation.
- Seule la modernisation des structures existantes est admissible aux subventions. Les nouvelles structures ne sont pas admissibles
- Les remblais et les fossés doivent être protégés contre l'érosion.
- Les projets de dérivation doivent contribuer à canaliser l'eau propre loin des sources de contamination et ne pas engendrer d'autres problèmes tels que l'érosion du sol.
- Il incombe au requérant d'obtenir les permis municipaux, provinciaux ou autres et les autorisations nécessaires à la réalisation de son projet.

COÛTS ADMISSIBLES:

- permis
- services techniques
- matériaux
- main-d'oeuvre contractuelle
- location d'équipement

• COÛTS INADMISSIBLES:

- Les membres de sa famille ou par l'entreprise du demandeur
- l'emploi de la main-d'oeuvre et de la machinerie de l'auteur de la demande, des personnes à sa charge et de son entreprise
- ainsi que la taxe sur les produits et services (TPS)

EXIGENCE AU PLAN ENVIRONNEMENTAL DE LA FERME (PEF) GUIDE POUR UN FOYER EN SANTÉ :

Pour recevoir une aide financière dans le cadre du programme, le demandeur provenant de milieu agricole doit avoir développé un plan d'action à l'aide de la troisième édition du PEF. L'agriculteur doit fournir une copie de l'attestation d'examen délivrée par son représentant de programme à l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (OSCIA). Cette attestation doit stipuler que l'agriculteur a complété un PEF — 3e édition dont l'évaluation et l'approbation ont été réalisées par les pairs. Le contenu du PEF demeurera strictement confidentiel.

Le demandeur provenant d'un milieu non agricole doit compléter le Guide pour un foyer en santé pour recevoir une aide financière dans le cadre du programme.

PROCESSUS D'APPROBATION:

Communiquez avec la Conservation de la Nation Sud (CNS) afin de compléter une demande de subvention. Un Comité se penchera sur toutes les demandes de projets et attribuera un élément de priorité à chacun selon le bénéfice pour la qualité de l'eau. Les propriétaires fonciers sont limités à un seul projet subventionné par catégorie par année et à deux par catégorie à vie. Le financement est limité.

Les projets devront être pré-payés par le propriétaire foncier. La subvention vous sera versée seulement lorsque le projet aura été complété et inspecté à la satisfaction de la CNS et que vous nous aurez fait parvenir des copies des factures, reçus, chèques oblitérés, permis, etc. Les reçus doivent contenir un détail des heures de travail, les quantités de matériaux achetés et les coûts afférents. **Les projets doivent être complétés et la paperasse soumises par le 15 décembre de l'année approuvée.** Le paiement n'est pas garanti si la date limite est dépassée.

RÉFÉREZ-VOUS AU GUIDE DU REQUÉRANT POUR PLUS D'INFORMATION SUR LE PROCESSUS D'APPLICATION.

38 Victoria Street, Finch, Ontario K0C 1K0 · info@nation.on.ca · www.nation.on.ca
Toll Free: 1-877-984-2948 ext. 238 · Tel: 613-984-2948 ext. 238 · Fax: 613-984-2872